

HELVEPRIM

Impression isolante et adhérente
cationique en phase aqueuse

- ✓ Excellente isolation des taches
- ✓ Forte adhérence
- ✓ Bonne opacité
- ✓ Multi-supports
- ✓ Compatible avec tout type de finition

Décoration
Intérieure
IMPRESSION



DEFINITION

Peinture pour couche d'impression, de technologie cationique, à base d'ester d'époxy en dispersion aqueuse, destinée à réguler l'absorption des subjectiles et isoler les taches. Confère également une excellente adhérence sur de nombreux supports fermés.

DOMAINE D'UTILISATION

TRAVAUX : neufs, de rénovation ou d'entretien.

EMPLACEMENT : à l'intérieur ou à l'extérieur.

DESTINATION : murs et plafonds intérieurs ; bois et métaux non ferreux. Boiseries et maçonneries intérieures et extérieures. HELVEPRIM bloque efficacement les taches suivantes : café, nicotine, stylo et feutre, vin rouge, huile, graisse, noir de fumée et bistre, traces d'humidité sèche, graffitis, tanins...

CONDITIONNEMENTS ET TEINTES

- Fût de 10 L. - Pot de 3 L. - Boîte de 1 L.
- Livré en blanc.

Ne pas mettre à la teinte : HELVEPRIM est incompatible avec les colorants de toute nature.

APPLICATION

Conditions d'exécution des travaux conformes aux normes et règles de l'art pour la préparation des supports comme pour l'application.

SUR SUPPORTS CONVENABLEMENT PREPARES :

conformément aux DTU en vigueur ou autre document applicable :

- parements de béton brut de décoffrage, de produits industriels en béton et panneaux-dalles de béton cellulaire,
- béton ou maçonnerie d'éléments enduits au mortier de liant hydraulique,
- panneaux de fibres ou particules à liant ciment,
- briques et pierres de parement,
- revêtements bitumineux,
- revêtement en EPDM,
- enduits en plâtre, composants en plâtre de cloisons, doublages et plafonds (lisses ou cartonnés),
- enduits de préparation des supports,
- subjectiles en bois et dérivés,
- anciennes peintures et vernis peu poreux d'aspect satiné ou brillant en bon état de conservation et parfaitement adhérents au support,
- faïence, verre,
- métaux non ferreux dérochés (alu, tôle galvanisée, zinc), cuivre, préalablement apprêtés.

Supports spécifiques non mentionnés : nous consulter.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Ne pas appliquer sur métaux ferreux.

Non recommandé sur matières plastiques, PVC, polycarbonates... (faire un test d'adhérence préalable).

HELVEPRIM n'est pas miscible avec d'autres produits : ne pas mélanger avec des peintures en dispersion.

Toujours utiliser un outillage propre. Travailler sur supports secs. Chais ou caves à vin : ventilation adaptée pendant et après l'application. Ne pas utiliser en milieu confiné. En extérieur, ne pas utiliser sur des bois gercés, fendus ou à faible imprégnabilité. Sur taches d'une autre nature que celles figurant dans le paragraphe Destination ci-dessus, faire un essai préalable. (En cas d'inadéquation, préférer une impression solvantée telle que GALVAPLAST, GLYCOPRIM'FER ou ROYALACRYL PRIM suivant subjectile.)

En intérieur :

Lors de l'utilisation en chantier hivernal faiblement chauffé, ne pas oublier de ventiler généreusement les locaux, afin de faciliter l'évacuation de la vapeur d'eau produite par l'application.

Ne pas appliquer par température inférieure à 8°C ou supérieure à 35°C, et par humidité relative supérieure à 70%.

Ne pas appliquer sur des supports en bois et dérivés contenant plus de 12% d'humidité en masse.

DONNÉES ENVIRONNEMENTALES

CYCLE DE VIE

- FDES disponible sur la base INIES www.inies.fr ou sur www.soframap.com



COV (Directive 2004/42/CE et arrêté français du 29 mai 2006) :
Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/g) : 30 g/l.
Ce produit contient max 29 g/l COV.

ÉMISSIONS DANS L'AIR INTÉRIEUR

Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions), selon décret n° 2011-321 du 23 mars 2011 : classement A+.



LABELS



HELVEPRIM

MODE D'APPLICATION	Sur fonds farinants et/ou poreux et/ou friables	Sur fonds de peinture durs et sains	Sur métaux non ferreux	Sur subjectiles tachés	Sur bois taniques
Préparations	brosser le support	mater les peintures satinées ou brillantes par ponçage et rincer	dégraissage, dérochage (alu, zinc, galvanisé) et rinçages soignés ; matage du cuivre	lessiver pour limiter l'agent tachant ; laisser sécher	dégraissage si besoin ; rinçage
Fixateur	PLEXIFILM E dilué	-	-	-	-
Impression ⁽¹⁾	HELVEPRIM			1 à 2 couches d'HELVEPRIM à 24 h d'intervalle ; une coloration de la 1 ^{ère} couche est possible	
Intermédiaire/Finition ⁽²⁾	2 couches de peinture SOFRAMAP (acrylique ou alkyde)				

Il est impératif de consulter les Fiches Techniques des Produits cités ci-dessus avant mise en peinture.

⁽¹⁾ Le support doit être parfaitement sec. Pour les taches difficiles à masquer, un pochoyage préalable est nécessaire en débordant de 10 cm. Laisser sécher 24 heures avant de doubler en une passe générale. Effectuer le pochoyage avec le même outil que celui utilisé pour la couche générale. Toujours utiliser un matériel propre.

⁽²⁾ Le niveau de finition recherché dépend des travaux d'enduisage (d'apprêt).

CARACTERISTIQUES D'IDENTIFICATION

APTITUDE A L'USAGE :

Fonction générale : produit de construction ne relevant d'aucune norme ou spécification technique harmonisée.

Fonctions particulières par référence à NF EN 13300 et FD T30-805 :

- isolante,
- durcissante et pénétrante,
- neutralisante,
- non-altération de la composition et des qualités organoleptiques des aliments à proximité,
- compatible avec tout type de finition du bâtiment.

IDENTIFICATION :

Caractérisation selon NF T 36-005 : Famille I - 10g

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES :

Extrait sec :

En poids : $59,0 \pm 2,0$ %.

En volume calculé : $41,0 \pm 2,0$ %.

Masse volumique : $1,45 \pm 0,05$ kg/dm³.

Point d'éclair : non inflammable, produit en phase aqueuse.

Présentation en pot : produit fluide.

Aspect du feuil sec :

Mat-velouté. Poché fin.

Conservation : 12 mois en emballage d'origine non ouvert, stocké à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Contrôle qualité : ce contrôle est réalisé suivant un système de management qualité certifié ISO 9001 (2015) et environnemental ISO 14001 (2015).

INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Sécurité en cas d'incendie : se reporter à la fiche descriptive et à la DoP du produit de finition.

Fiche de Données de Sécurité : accessible sur le site www.soframap.com ou www.quickfds.com.

Etiquetage de type II / NF EN ISO 14021 à valeur d'écolabel spécifique HSE pour une protection équivalente aux exigences réglementaires et/ou certifiées.

Intégrité des aliments : HELVEPRIM bénéficie du label EXCELL + qui atteste du non dégagement de substances susceptibles d'altérer les propriétés organoleptiques des denrées stockées dans les locaux où HELVEPRIM peut être appliqué (notamment chais ou caves, cuveries...). HELVEPRIM n'est pas destiné au contact direct avec les aliments. Pour préserver l'intégrité des aliments, il est recommandé de ne pas entreposer des denrées alimentaires dans la pièce peinte ventilée pendant au moins 48 heures après la fin des travaux de peinture.

AUTRES INFORMATIONS

Référentiels d'emploi : NF DTU 59.1 ou NF DTU 59.4.

Recommandations relatives aux conditions de stockage après ouverture pour limiter la formation de résidus : nettoyer le couvercle et les parois verticales de l'emballage, fermer le pot hermétiquement et le stocker à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

Traitement des déchets : emballages et résidus secs issus d'un produit destiné à des professionnels, à faire traiter comme déchet banal de chantier. Eliminer l'emballage et son contenu conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.

Pour plus de renseignement se reporter à la fiche de données de sécurité (Rubrique 13).

Codification selon décision 2014/955/UE : 08 01 12.

CONDITIONS GENERALES D'EMPLOI "CGE"

Le produit décrit dans cette fiche est un produit de peinture (ou connexe). Les informations données sont le résultat d'essais et vérifications pour un emploi approprié dans le respect des règles de l'art : normes, règles professionnelles et documents techniques d'emploi du fabricant qui les complètent. Il appartient à l'acheteur d'apprécier ces caractéristiques pour l'emploi du produit, après avoir contrôlé que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition plus récente. Son emploi est possible par des non-professionnels conformément aux informations données sans nécessité de se reporter aux documents normatifs pouvant être cités. Les professionnels doivent s'y reporter ainsi qu'à nos conditions générales de vente et tout autre document qui les complète.